



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2022-094

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2022

Sommaire

ARS 79 / Pôle Animation Territoriale et Parcours - Délégation Départementale des Deux-Sèvres

79-2022-06-17-00010 - Réquisition personnels Moncoutant du 17 au 22 juin
2022 (4 pages)

Page 3

ARS 79

79-2022-06-17-00010

Réquisition personnels Moncoutant du 17 au 22
juin 2022

Agence Régionale de Santé NOUVELLE-AQUITAINE
Délégation départementale des Deux-Sèvres

Arrêté
portant réquisition de personnels de l'EHPAD « Les Magnolias »
de Moncoutant-sur-Sèvre (79320)

La préfète des Deux-Sèvres,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2215-1 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République du 15 février 2022 nommant Madame Emmanuelle DUBÉE en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu la liste des personnels communiqués par la Directrice de l'EHPAD « Les Magnolias » ;

Considérant le début d'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du samedi 11 juin 2022 au dimanche 12 juin 2022 au sein d'un local technique de l'EHPAD « Les Magnolias », sis 1 Avenue de Paris – 79320 MONCOUTANT-SUR-SEVRE, dont a résulté une panne électrique de grande ampleur ;

Considérant les transferts de résidents vers d'autres établissements qui ont dû être organisés en réponse à cette situation, en raison de la coupure d'électricité qui en a résulté, amenée à perdurer pendant plusieurs jours ;

Considérant que cette situation, si elle n'a pas eu de conséquence grave sur la santé des quatre-vingt-huit résidents de l'EHPAD « Les Magnolias », nécessite néanmoins un transfert de personnels de cet EHPAD vers les EHPAD d'accueil, dans un souci d'accompagnement et de sécurisation de la prise en charge des résidents concernés ;

Considérant l'urgence qui s'attache à la situation et le risque d'atteinte à la sécurité des patients en l'absence de continuité de leur prise en charge ;

Considérant que toute solution alternative, notamment la mise à disposition des personnels, n'est pas compatible avec l'urgence qui s'attache à la situation décrite ;

Considérant qu'il y a lieu, dans ces conditions, de procéder à la réquisition de personnels de l'EHPAD « Les Magnolias » pour intervenir au sein des EHPAD d'accueil des résidents, selon les modalités nominatives d'affectation identifiées dans le tableau annexé ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture des Deux-Sèvres ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les personnels indiqués dans le tableau joint en annexe sont réquisitionnés du vendredi 17 juin 2022 et jeudi 22 juin 2022 au sein des EHPAD d'accueil mentionnés.

Article 2 : Les personnels objets de la présente réquisition continueront d'être rémunérés par leur établissement d'origine durant la durée de la réquisition, et bénéficieront par ce dernier de la prise en charge des frais de déplacement induits par la présente réquisition, sur la base du tarif réglementaire.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres et la Directrice de la Délégation Départementale de l'ARS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État des Deux-Sèvres.

Niort, le 17 juin 2022



Emmanuelle DUBÉE

Dimanche 19 juin	EHPAD BOUCARD - Ménigoute	Julie PRINTEMPS Audrey GERMAIN
	EHPAD AU BON ACCUEIL - La Chapelle Saint Laurent	Valérie GIRAUD Nicolas PAZIAULT
	EHPAD LES CHARMILLES - Melle	Muriel VIENOT Sabrina MOTARD
	EHPAD LES ORANGERS - Parthenay	Françoise HUGUET Idalina BRONDY
Lundi 20 juin	EHPAD ANGELIQUE ORPEA -Niort	Marie NIVELLE Béatrice GONNORD
	EHPAD AU BON ACCUEIL - La Chapelle Saint Laurent	Martine LORIGNE Sabrina MOTARD
	EHPAD LES CHARMILLES - Melle	Alison MIMAUD Emilie BONNEAU
	EHPAD LES ORANGERS - Parthenay	Valérie GIRAUD Emilie WANSCHOOR
	EHPAD LES CHARMES FLEURY Thouars / EHPAD ALLONEAU Bressuire	Idalina BRONDY Audrey GERMAIN
Mardi 21 juin	EHPAD BOUCARD - Ménigoute	Laura DRILLAUD Magali AIREY
	EHPAD AU BON ACCUEIL - La Chapelle Saint Laurent	Muriel VIENOT Véronique BEAUJALT
	EHPAD LES CHARMILLES - Melle	Marie NIVELLE Béatrice GONNORD
	EHPAD LES ORANGERS - Parthenay	Françoise HUGUET Laura DRILLAUD
Mercredi 22 juin	EHPAD ANGELIQUE ORPEA -Niort	Marie-Noëlle COUSIN Muriel VIENOT
	EHPAD BOUCARD - Ménigoute	Idalina BRONDY Valérie GIRAUD
	EHPAD AU BON ACCUEIL - La Chapelle Saint Laurent	Audrey CAILLEBAULT Véronique BEAUJALT
	EHPAD LES CHARMILLES - Melle	Julie PRINTEMPS Emilie WANSCHOOR
	EHPAD LES ORANGERS - Parthenay	Magali AIREY Béatrice GONNORD

Vendredi 17 juin	EHPAD ANGELIQUE ORPEA -Niort	Laura DRILLAUD Emilie BONNEAU
	EHPAD AU BON ACCUEIL - La Chapelle Saint Laurent	Sabrina MOTARD Fanny AUBINEAU
	EHPAD LES CHARMILLES - Melle	Valérie Giraud Nicolas Paziault
	EHPAD LES ORANGERS - Parthenay	Françoise HUGUET Audrey GERMAIN
Samedi 18 juin	EHPAD BOUCARD - Ménigoute	Emilie WANSCHOOR Sarah SOUCHARD
	EHPAD AU BON ACCUEIL - La Chapelle Saint Laurent	Valérie GIRAUD Nicolas PAZIAULT
	EHPAD LES CHARMILLES - Melle	Muriel VIENOT Sabrina MOTARD
	EHPAD LES ORANGERS - Parthenay	Françoise HUGUET Idalina BRONDY